



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

défense et usage

Question écrite n° 22996

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la place importante qui doit être accordée à la langue française dans la diplomatie européenne. Alors que l'Europe se dote d'une constitution, il souhaiterait connaître les orientations qu'entend défendre le Gouvernement afin de promouvoir le français dans les relations diplomatiques à l'échelle européenne et mondiale, face au risque de prédominance de la langue anglaise.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22996

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5908